AVIS. — A l'occasion des *Fêtes de Noël et du premier* 1 l'an, la Caisse sera fermée le samedi 25 décembre et le 1er janvier.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 21 décembre

Le Conseil s'est réuni hier, soir pour la continuation de ses travaux de la session de novembre.

Il est neuf heures lorsque les membres de l'assemblée communale entrent en séance.

Vingt-cinq conseillers sont présents sous la présidence de M. Hassebroucq, maire.

Il est donné lecture des procès-verbaux des deux précédentes séances, lecture qui prend 40 *minutes*.

Les procès-verbaux sont adoptés sans observations.

Nouvelle gare

En raison du retard apporté par la Compagnie concernant la mise à l'enquête du projet de la nouvelle gare, le Maire écrit à la Compagnie *qui a répondu par une lettre* dont il est donné lecture et où il est dit « que le projet ne tardera pas à être mis à l'enquête. »

Rues Solférino et Deregnaucourt

Le conseil décide l'établissement des canalisations pour l'éclairage par le gaz dans les rues *Solférino* et *Deregnaucourt au Blanc-Seau* dont la mise en état de viabilité a été adoptée dans la dernière séance.

Service des eaux

Le conseil autorise l'administration à passer marché pour des fournitures de charbon et homologue le cahier des charges pour des travaux d'entretien.

Pétition

Les propriétaires et locataires de la rue d'Hautbourdin ont adressé une pétition demandant la mise en état de viabilité de cette rue.

Renvoi à la commission de la voirie.

Réception de travaux et fournitures

Les procès verbaux de réception définitive de la pose et fourniture de pavés à bavaie sont homologués par le Conseil qui autorise l'administration à solder l'entrepreneur.

Rue des Villas, rue de la cité, rue Fin-de-la-Guerre constructions des chaussées pavées.

Les procès-verbaux de réception sont homologués.

Epuration des eaux de l'Espierre

Communication est faite du projet de budget d'épuration des eaux de l'Espierre pour 1898, tel qu'il a été dressé par la commission intercommunale qui se balance à peu près en chiffres ronds par 208,500 en recettes et dépenses.

Rue de Croix

Les propriétaires de la rue de Croix ont adressé une demande d'établissement d'une canalisation de gaz pour abonnement d'éclairage.

M. le maire expose que c'est là une des premières applications des dispositions de l'arrêté concernant l'éclairage des rues particulières.

M. Dron dit qu'avec ce système qui consiste à accorder l'éclairage au gaz par voie d'abonnement, les propriétaires recuieront toujours pour faire ensiile l'aqueduc et le pavage.

Un échange d'observations a lieu, puis le rapport favorable à la demande des propriétaires de la rue de Croix est adopté.

La nomination des propriétaires titulaires et suppléants est renvoyée à la prochaine séance.

La discussion sur la construction de l'Académie de dessin est renvoyée à la prochaine séance. M. Félix Muller, rapporteur, ayant été empêché d'assister à la séance.

M. Glorieux. — Et les bains? C'est le 10 août 1883 que M. Dron a déposé un vœu. Il y a quelque temps les plans furent affichés dans la salle on les a enlevé. Pourquoi ?

M. le *maire dit que la question n'a pas paru* suffisamment éclaircie.

Budget du bureau de bienfaisance pour 1898

Rapport de la commission des finances par M. Julien Tack

Messieurs,

Le budget primitif du Bureau de bienfaisance et *Bureau de assistance médicale se récapitule comme* suit :

En recettes, la somme de	318.019 »
En dépenses, à la somme de	317.719 06
Soit avec un excédent de recettes de	299 95

Ledit budget a été renvoyé à l'examen de la commission des finances dans votre séance du 19 novembre dernier.

Cette commission a examiné avec soin le budget qui lui a été présenté et m'a chargé comme ancien vice-président de l'Administration charitable d'en faire le rapport.

Il m'a été facile d'étudier le travail établi par MM. les Administrateurs du Bureau de Bienfaisance et pour vous assurer que toutes les prévisions de dépenses ont été scrupuleusement établies.

Seulement, je crois bien faire en vous faisant remarquer que l'augmentation de subvention provient en grande partie de la hausse sur les farines.

En 1877, l'Administration charitable a passé marché pour la fourniture des farines au prix de 28 fr. le quintal ; des renseignements recueillis, il résulte que la farine marchandise est augmentée aujourd'hui de 10 fr. les 100 kilogrammes.

De là provient la plus grande partie de l'augmentation de subvention sur 1897.

Je tiens également à porter à votre connaissance d'autres changements ont été opérés aussi budget.

1° Une augmentation de 350 francs sur les secours en vivres.

2° 200 francs sur les secours à domicile en argent, afin de permettre à l'Administration d'aider, en cas d'extrême urgence, les familles qui se trouvent dans une grande misère.

3° 3000 francs sur les secours de chauffage en prévision de 3 distributions de charbon.

4° 1600 francs pour traitement d'un 2e inspecteur.

5° En conformité de la loi du 15 juillet 1893 et en exécution des circulaires préfectorales des 1er février et 27 avril 1896, une somme de 12,000 fr. à titre de participation du Bureau de bienfaisance dans les dépenses du service de l'Assistance médicale gratuite en 1898.

Cette somme est le produit des recettes de l'établissement charitable sur les concessions de terrains dans les cimetières, droit des pauvres sur les spectacles, produit des tronc, dons, aumônes, etc., à affecter au service de l'Assistance médicale gratuite.

6° Une somme de 2000 francs sur les secours en viande et en lait.

Toutes les prévisions de dépenses nous paraissant justifiées, nous vous prions de donner, conformément à l'article 10 de la loi du 5 avril 1884, un avis favorable à l'approbation du budget du bureau de bienfaisance pour 1898.

M. le Maire. — Le rapport qui vient d'être lu, nous paraît comporter une lacune. A la suite du rapport à l'administration du bureau de *bienfaisance accompagné de la motion de M. Dron*, l'administration charitable, a pris une délibération importante :

4° Changement de la sapérieure, remplacement de trois sœurs, vote d'un crédit pour 2e inspecteur.

M. Dron. — Pour ma part, je trouve que la solution adoptée par le bureau de bienfaisance est incomplète et bâtarde. D'un côté on demande le remplacement des sœurs et d'un autre côté on accorde des dentelles supplémentaires. Or, je suivois pas bien l'utilité des sœurs dans une administration fortement organisée comme l'est le bureau de bienfaisance avec trois employés et deux inspecteurs.

Cette solution, évidemment, ne nous satisfait pas entièrement, mais force nous est de nous en contenter, pour le moment, du moins.

M. Barbarie trouve également la solution boiteuse.

On se borne à remplacer les sœurs Blanc. ce n'est pas moyen de créer de nouveaux emplois.

M. Dron. — Je suis d'accord avec M. Barbarie, mais je lui ferai remarquer que nous ne sommes pas les maîtres.

En ce qui concerne le service médical, M. Barbarie demande à ce que les pauvres puissent choisir leurs médecins.

M. Dron répond qu'on est tenu par le règlement départemental.

Il prie M. Barbarie s'il connaît quelques lacunes de les lui signaler. Mais en attendant M. Barbarie se déclare satisfait. Mais en ce qui concerne le budget il ne le votera pas, car il estime qu'il est trop facile de créer un nouvel emploi en remplaçant simplement les sœurs.

Le budget mis aux voix est adopté.

M. Dron pose une question concernant les travaux d'achèvement du Théâtre de Tourcoing.

M. le maire répond que les plans sont actuellement soumis à la préfecture.

La séance est levée.

La prochaine réunion aura lieu mardi prochain.

Agression

M. Albert Debouschère, 35 ans, carreleur, demeurant rue Ampère, et son cousin Emile Debouschère, 40 ans, également carreleur, rue des Trois-Pierres revenant passé la soirée du lundi chez leur patron à l'occasion de la fête de ce dernier et regagnaient leur domicile vers 10 heures 1/2.

Rue Achille Testelin, ils furent assaillis par une bande de plusieurs jeunes gens qui se jetèrent sur eux. *Albert Debouschère fut culbuté* dans un fossé de la route. Il put cependant se débarrasser de son agresseur et les deux hommes poursuivirent leur route.

Rue de la Chapelle, ils furent victimes d'une nouvelle agression de la part des mêmes jeunes gens.

Emile Debouschère après avoir reçu quelques coups de poings, prit la fuite.

Son cousin Albert fut terrassé et violemment frappé. Les agresseurs le laissèrent assommé sur le pavé.

Le blessé fut relevé quelque temps après par de passants qui l'aidèrent à regagner sa demeure. Il porte de nombreuses traces de coups. La tête est complètement tuméfiée.

Il se plaint en outre de vives douleurs dans les reins et marche avec la plus grande difficulté. Lequête ouverte par M. le commissaire de police 3e arrondissement, a abouti à l'arrestation des nommés J.-B. Langlais, 45 ans, ouvrier, rue Achille-Testelin et Alphonse Vervaecke, 16 ans, manœuvre, rue Colbert. Ils ont tous les faits et déclarations qu'ils étaient accompagnés de deux autres jeunes gens mais qui eux n'ont pas frappe.

Encore un tuyau des eaux qui crève

IMPORTANTS DÉGATS

Dans la nuit de lundi à mardi, un tuyau des eaux polables de la conduite amiffreuse du boulevard de la santé. Les eaux ont inondé les caves de M. Lorthiois où des laines étaient emmagasinées.

Des dégâts importants ont été commis, ils s'élèvent à environ 7.000 fr.

La grève des tisserands de chez MM. Lorthiois frères

Il n'y a aucun changement dans la situation de la grève de chez MM. Lorthiois frères, fabricants de tapis, rue du Petit-Village.

Les patrons ont refusé de recevoir hier matin la délégation de leurs ouvriers. Cest toujours un mauvais procédé et ce n'est pas le moyen *d'arriver à une solution.*

On nous rapporte que c'est à son retour de voyage que l'un des patrons, M. Jules Lorthiois donna des ordres pour que l'on ne se montre plus aussi sévère concernant les défauts dans les pièces.

On nous dit aussi que les commandes ne pressent pas ici et c'est ce qui expliquerait la résolution prise et l'attitude des patrons envers les ouvriers.

Bureau de bienfaisance de Tourcoing

Distribution de charbon aux familles assistées

L'administration du bureau de bienfaisance informe les différents marchands de charbon avec lesquels elle a traité pour l'année 1897 qu'elle fera *procéder à une distribution de charbon.*

Leur rappelle :

1. Qu'il est rigoureusement défendu de réclamer aux assistés aucune indemnité.

2. Qu'il sont tenus à livrer du charbon de menagerie à 5 millimètres.

3. Qu'ils ne peuvent reprendre à leurs clients non autorisés à former des bons que ces derniers pourraient avoir en leur possession.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 11 au 18 décembre

Soies	183
Laines peignées	112.581
Laines cardées	25.961
Laine filoselles	69.962
Coton	41.065
Totaux	429.312

Conditionnements	1.432
Transits	114
Dégraissages	39
Marché à terme	10.955

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

Wattrelos. — *Une tentative de vol.* — Lundi matin, rue nouvelle Marie Verlert, âgée de 14 ans, demeurant à Roubaix, entrait à l'epicerie Salembier, rue Carnot, et profitant de ce que personne ne s'y trouvait dans le magasin, s'emparait d'un flacon d'odeur. Mais à ce moment M. Salembier entra et la prit en flagrant délit.

Les gendarmes de Wattrelos l'ont reconduite à ses parents après lui avoir dresser procès-verbal.

Elle sera poursuivie pour tentative de vol.

Elle a déclaré aux gendarmes qu'elle était venue à Wattrelos pour se placer comme servante.

Croix — *Donation Bonne.* — Réunion de la Commission scolaire à 11 heures. Tous qui la se sont pas tout sucrés doivent se presser.

Bailleul. — La fête annuelle des Accidents mortels a eu celébrée cette année avec un éclat inaccoutumé.

Plus de 80 convives étaient réunis dans la salle de l'établissement. A la Vieille-Eglise, brillamment décorée et ornée de panoplies d'armes et de drapeaux tricolores.

Après le banquet, fort bien servi, M. Emile Vanvercheldre, le sympathique président, a donné le signal des toasts et des chansons.

Tous les interprètes ont droit à des éloges, et il nous faut citer au premier rang l'organiste Leon, ses lafant d'Hazebrouck et Lille, dont les chansonnettes militaires ont été le clou de la fête, grâce à son certain comique et son répertoire choisi.

En somme, fête charmante, qui ne s'est terminée qu'au matin et fait honneur aux Anciens militaires d'Bailleul.

LILLE

Procès de la Société des Sciences contre la ville de Lille

La Société des Sciences intente un procès à la ville de Lille, à propos de la suppression de sa subvention annuelle. Voici les faits :

Le chevalier J.-B. Wicar, artiste peintre, né à Lille, établit devant un notaire de Rome un testament aux termes duquel il instituait la Société Royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Lille sa légataire d'une collection considérable de dessins de Raphaël, Michel-Ange, etc.

La Société, par délibération du 3 septembre 1834, abandonna la nue propriété de cet héritage au profit de la ville, s'en réservant l'usufruit.

En 1865, la Société des Sciences, déclarée d'utilité publique quelques années auparavant, se trouvait, par suite de l'insuffisance de ses ressources, dans l'impossibilité de satisfaire aux obligations qu'emportait pour elle cette déclaration, — notamment de publier des mémoires, — organisée par ses soins, des conférences sur les services rendus aux sciences, aux lettres et aux arts ; — elle réclama, en conséquence, de la ville de Lille, l'allocation de 2,500 à 5,000 fr. du subside annuel qui lui était alloué.

Après divers pourparlers, ce subside fut fixé à 6,000 fr., à la condition que la Société renonçât à l'usufruit de la collection Wicar.

La renonciation ainsi demandée par la Ville de Lille fut consentie par la Société des Sciences, acceptée par la Ville de Lille et approuvée par arrêté de M. le préfet du Nord, du 22 février 1865.

A la suite de cet accord, la ville de Lille inscrit à son budget annuel de 6,000 fr.

Mais, depuis quelques années, elle ne le vote plus, en dépit des réclamations de la Société des Sciences, et cela sans interruption jusqu'en 1896 inclusivement.

C'est ce subside que le nouveau Conseil municipal a refusé à la Société des Sciences qui demande à la justice de le lui faire restituer.

L'Arbre de Noël

Sur la demande du comité, une représentation gaîe comprenant *le Sphynx et le Marche à l'Etoile* sera donnée au Palais-Rameau, jeudi 23 décembre, à trois heures et demie. L'entrée est fixée à deux francs par personne. *Les enfants ne payeront pas.*

On trouve des cartes au Café Bulens, 111, rue Nationale, et au Café Jean, rue Faidherbe, gens.

Emile Debouschère après avoir reçu quelques coups de poings, prit la fuite.

Son cousin Albert fut terrassé et violemment frappé. Les agresseurs le laissèrent assommé sur le pavé.

Le blessé fut relevé quelque temps après par de passants qui l'aidèrent à regagner sa demeure. Il porte de nombreuses traces de coups. La tête est complètement tuméfiée.

Il se plaint en outre de vives douleurs dans les reins et marche avec la plus grande difficulté. Lequête ouverte par M. le commissaire de police 3e arrondissement, a abouti à l'arrestation des nommés J.-B. Langlais, 45 ans, ouvrier, rue Achille-Testelin et Alphonse Vervaecke, 16 ans, manœuvre, rue Colbert. Ils ont tous les faits et déclarations qu'ils étaient accompagnés de deux autres jeunes gens mais qui eux n'ont pas frappe.

Encore un tuyau des eaux qui crève

IMPORTANTS DÉGATS

Dans la nuit de lundi à mardi, un tuyau des eaux polables de la conduite amiffreuse du boulevard de la santé. Les eaux ont inondé les caves de M. Lorthiois où des laines étaient emmagasinées.

Des dégâts importants ont été commis, ils s'élèvent à environ 7.000 fr.

La grève des tisserands de chez MM. Lorthiois frères

Il n'y a aucun changement dans la situation de la grève de chez MM. Lorthiois frères, fabricants de tapis, rue du Petit-Village.

Les patrons ont refusé de recevoir hier matin la délégation de leurs ouvriers. Cest toujours un mauvais procédé et ce n'est pas le moyen *d'arriver à une solution.*

On nous rapporte que c'est à son retour de voyage que l'un des patrons, M. Jules Lorthiois donna des ordres pour que l'on ne se montre plus aussi sévère concernant les défauts dans les pièces.

On nous dit aussi que les commandes ne pressent pas ici et c'est ce qui expliquerait la résolution prise et l'attitude des patrons envers les ouvriers.

Bureau de bienfaisance de Tourcoing

Distribution de charbon aux familles assistées

L'administration du bureau de bienfaisance informe les différents marchands de charbon avec lesquels elle a traité pour l'année 1897 qu'elle fera *procéder à une distribution de charbon.*

Leur rappelle :

1. Qu'il est rigoureusement défendu de réclamer aux assistés aucune indemnité.

2. Qu'il sont tenus à livrer du charbon de menagerie à 5 millimètres.

3. Qu'ils ne peuvent reprendre à leurs clients non autorisés à former des bons que ces derniers pourraient avoir en leur possession.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 11 au 18 décembre

Soies	183
Laines peignées	112.581
Laines cardées	25.961
Laine filoselles	69.962
Coton	41.065
Totaux	429.312

Conditionnements	1.432
Transits	114
Dégraissages	39
Marché à terme	10.955

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

Wattrelos. — *Une tentative de vol.* — Lundi matin, rue nouvelle Marie Verlert, âgée de 14 ans, demeurant à Roubaix, entrait à l'epicerie Salembier, rue Carnot, et profitant de ce que personne ne s'y trouvait dans le magasin, s'emparait d'un flacon d'odeur. Mais à ce moment M. Salembier entra et la prit en flagrant délit.

Les gendarmes de Wattrelos l'ont reconduite à ses parents après lui avoir dresser procès-verbal.

Elle sera poursuivie pour tentative de vol.

Elle a déclaré aux gendarmes qu'elle était venue à Wattrelos pour se placer comme servante.

Croix — *Donation Bonne.* — Réunion de la Commission scolaire à 11 heures. Tous qui la se sont pas tout sucrés doivent se presser.

Bailleul. — La fête annuelle des Accidents mortels a eu celébrée cette année avec un éclat inaccoutumé.

Plus de 80 convives étaient réunis dans la salle de l'établissement. A la Vieille-Eglise, brillamment décorée et ornée de panoplies d'armes et de drapeaux tricolores.

Après le banquet, fort bien servi, M. Emile Vanvercheldre, le sympathique président, a donné le signal des toasts et des chansons.

Tous les interprètes ont droit à des éloges, et il nous faut citer au premier rang l'organiste Leon, ses lafant d'Hazebrouck et Lille, dont les chansonnettes militaires ont été le clou de la fête, grâce à son certain comique et son répertoire choisi.

En somme, fête charmante, qui ne s'est terminée qu'au matin et fait honneur aux Anciens militaires d'Bailleul.

LE NORD

Une femme noyée à Loos

Lundi matin, à dix heures, l'agent de police Cotra aperçu, dans le canal de la Deûle, en face des usines Kuhlmann, le cadavre d'une femme. Il le retira de l'eau et le fit transporter à la morgue.

Dans une des poches des vêtements, on trouva une lettre adressée à M. Dumetz, à Haubourdin. Un fait assez rare que de voir un fait et pas à reconnaître que le cadavre était bien celui de la nommée Augustine Dailennes, femme Dumetz, ménagère, 61 ans, demeurant à Haubourdin, rue Nationale, près de la Cité, et qui, depuis quelques jours, disparu.

L'agent de police Boiré, d'Haubourdin, avait été informé, à 5 heures du matin, que cette femme avait disparu depuis la veille. Elle était sortie, dimanche, pour aller voir son mari à l'hospice d'Haubourdin, et était restée avec lui jusqu'au soir. Il est probable qu'en revenant elle aura tombé dans le canal.

Le docteur Delval, en effet, qui a examiné le cadavre, déclare qu'il ne porte aucune trace de violence.

Dumetz a reconnu le cadavre pour être celui de sa femme. L'agent de police l'a reconnu également.

Le squelette de Loos

Il y a quelques jours nous avons annoncé que des restes humains avaient été trouvés dans un champs de Loos. Des boutons de métal aussi qu'on avait et une ceinture de chanvre avaient été découverts dans le voisinage du squelette, il n'en fallut pas davantage pour ouvrir la voie à toutes sortes de bruits et à des hypothèses les plus aventurées. Cest ainsi que l'on se demande si l'on ne se trouvait pas en présence du cadavre de Doby le garçon de recette disparu il y a sept ans.

Les conclusions de MM. les docteurs Jacquemars et Delval semblent infirmer ces suppositions. En effet les docteurs estiment qu'il y a bien vingt ans que ce cadavre a été enterré. Examinant les objets trouvés ont été transportés hier au bureau de M. le Procureur de la République *et une enquête sera ouverte.*

VALENCIENNES

Un sauvetage au faubourg de Lille

Hier soir, vers 6 heures 1/2, un vieillard habitant Hérin, trompé par l'obscurité, descendait le *chemin de halage près du pont Jacob et tom*ba subitement dans le canal. Deux ouvriers qui rentraient des ateliers Cail, leurs journées terminées, entendirent le bruit de la chute, et, sans hésiter, sauvèrent le vieillard et furent assez heureux pour le retirer à temps. Il fut conduit à l'Estaminet Coulier, où il reprit son état.

Acte de probité. — M. le sous-chef de gare Bouchard, hier, avec son aide, trouvait un billet de vingt francs, qu'il s'est empressé de déposer au bureau de M. le commissaire.

LE CRIME D'ONNAING

On annonçait, hier, la venue du chef de gare à l'instruction ; le public s'était rendu nombreux devant le tribunal, attendant cette arrivée sensationnelle. Mais il n'y a pas de fin, et pour cause.

On continue sur place le relevé des charges qui pèsent sur M. Mascret ; la gendarmerie de Blanc-Misseron, qui depuis quinze jours est sur les dents, continue son enquête, recueillant chaque jour de nouvelles informations. Rien ne transpire de l'instruction des faits, et nous ne pouvons que nous taire, comme de coutume, l'écho, sous toutes réserves, de la *rumeur publique.*

« Heureusement, disent les braves gens d'Onaing, que nous avons mis la justice sur la piste, sans cela on n'aurait jamais rien trouvé ; la gendarmerie s'égarait en des recherches inutiles ! — Il est bien souvent ainsi, pourrait-il leur être répondu et ce n'est qu'un devoir d'honnêteté d'aider à la *recherche des coupables.*

On relève les charges qui pèsent sur M. Mascret, on énumère à nouveau les faits, mais sans y ajouter rien de bien neuf. Maintenant qu'il est établi que Dieuleveur s'est rendu à la gare, on comprend quel intérêt M. Mascret avait à dire tout d'abord qu'il ne l'avait pas vu, ce qu'il continue d'ailleurs à affirmer puisqu'il nie énergiquement être l'auteur du fait dont il est incriminé.

On rapproche aussi de ce fait son attitude lors de la découverte du cadavre, le dimanche matin, alors que le cadavre ne devait la vie ferrée pour arriver au plus vite sur les lieux du crime ; les propos incohérents ou contradictoires qu'il aurait tenus à diverses personnes, ce que nous signalions hier et toujours revient cette *igniarable conclusion : « Si certaines de* ces paroles avaient été rapportées à la gendarmerie de Blanc-Misseron, jamais elle n'aurait été sur la véritable voie ! »

Les deux employés du chemin de fer, Trelcat et Cloés, ajoute-t-on aussi, ont, les premiers, ont découvert le cadavre, ne pressentant-ils pas ce qui s'était passé et ne se doutaient-ils pas de trouver en cet endroit ce qu'ils cherchaient ? Pourquoi ont-ils rendu tout à cette heure malgré dans ce terrain vague ?

Et les racontars de continuer leur train sans apporter rien de plus precis que ce que nous avons déjà signalé.

DUNKERQUE

Accident aux travaux de la Mairie

Aux travaux de construction de la nouvelle mairie, il s'est produit un accident.

Auguste Grosier, 20 ans, portant une charge de mortier, a glissé d'une échelle et est tombé d'une hauteur de plusieurs mètres sur le sol.

Grosier a été relevé ayant une blessure au sternum.

Un repos de dix jours suffira à son rétablissement.

Découverte d'un cadavre. — Mardi matin, le cadavre d'un marin étranger a été découvert dans la darse n° 1.

Ce cadavre en complète putréfaction, a été transporté à la morgue.

Dans une des poches du noyé, on a trouvé une feuille de route au nom de Otto Neusel, *matelot, débarqué à Anvers le 12 juillet 1897 du steamer La Herbaye.*

On croit se trouver en présence d'un accident.

Pick-Pocket. — Un troisième individu, qui a déjà eu bien souvent maille à partir avec la justice, le nommé Timothée Dufontaine, âgé de 24 ans, a été mis en état d'arrestation pour vol de numéraire.

Ce dernier aurait dérobé une somme de 40 francs au préjudice du sieur Barrile, marin, de passage à Dunkerque.

Transfert d'un condamné militaire. — Le marin Lejuif, qui a comparu devant le Conseil de guerre maritime, a été extrait de la canonnière la *Flamme* mardi matin, puis il a été remis aux gendarmes de la marine qui l'ont conduit à la maison d'arrêt.

Lejuif est très probablement dirigé sur Charbourg où il accomplira sa peine de cinq ans de prison.

PRENDRE L'AVIS DE SON MEDECIN

sur les qualités hygiéniques de l'excellent

VIN DE BANYULS-TRILLES,

soigneusement préparé, avec du **Vieux Vin de Banyuls** et le meilleur **Quinquina**, et l'on se convaincra jamais d'autre **Apéritif.**

Demander un **BANYULS TRILLES**

Dans tous les Cafés et les **Bons Estaminets**

Exposition: aux prix de: **2 25** le litre, pris à Rondeau, sur carrés de 12 ou 24 litres et **2 75** le *litre par lots de 32 litres, pris à Perpignan,* franco à gare.

TRILLES et Fils.

TRIBUNAUX

Tribunal Civil de Lille

Audience du 21 décembre

Condamnation du «Petit Fournois»

Le Tribunal civil, dans un jugement longuement motivé, et après plaidoirie de M. Bisquay, condamne M. Savaète, rédacteur en chef du *Petit Fournaise*, poursuivi pour diffamation à l'egard de M. Joseph Goubert, à 1.000 francs de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans cinq journaux au choix du demandeur.

Le gérant du journal qui est en même temps comparaît avec Savaète, est déclaré civilement responsable.

Cour d'appel de Douai

L'affaire du « Petit Calaisien »

Nous avons dernièrement, le procès intenté par M. Eugène Gest contre le *Petit Calaisien* à propos de la mise à l'index de sa maison, est venu en appel devant la cour de Douai. L'affaire avait été mise en délibéré. Le jugement a été rendu avant-hier lundi.

M. Gest demandait 10.000 francs de dommages-intérêts et 500 francs pour insertion du jugement *l'index dans le Petit Calaisien.*

Le tribunal de Boulogne avait ordonné une enquête pour examiner le préjudice causé, mais le *Petit Calaisien* avait fait appel du jugement.

La Cour de Douai a purement et simplement confirmé ce jugement en autorisant M. Gest à faire la preuve de l'inexactitude des allégations du *Petit Calaisien* et condamne les appelants aux dépens de leur appel.

Cour d'Assises du Nord

Audience du 21 décembre

Présidence de **M. Joppé**, conseiller. — Ministère public, **M. Bertrand**, avocat général

AVORTEMENT A LILLE

1. Juliette-Henriette Marie Sordebhel, âgée de 21 ans, née à Bourbourg-Campagne, arrondissement de Dunkerque, domestique, demeurant à Lille.

2. Julie-Sophie Dumesnil, femme Lemaire, âgée de 53 ans, née à Eneveelin, sage-femme, demeurant à Lille.

Juliette Sordebhel est acquittée.

Julie Dumesnil est condamnée à **quatre ans de prison.**

Défenseurs : M. Vanoinbroucke et A. d'Hooghe.

CONNAISSANCES UTILES

Moyen de constater si le café moulu contient de la chicorée

On prend une éprouvette, on l'emplit d'eau à moitié, et on laisse tomber dans cette eau une pincée de café suspect. Si au bout de quelques instants l'eau reste claire et la poudre se descend pas, c'est que le café est pur.

Si, au contraire, l'eau devient jaunâtre ou brune et si de petits grains tombent au fond du tube, le café est coloré.

Bonhomme FRANKLIN.

Etat-Civil de Roubaix

Du 21 Décembre

Naissances. — Sylvie Van Goethem, rue Solférino, 10 — Jeanne Baudouin, rue France, cour Hoiomm, 12 — Gabriel Delelienne, rue du Haval, 78 — Marie Buiteé, rue Neuve, 35 — Germaine Warlenne, rue Flandre, 59 — Georges Van Moirrewegne, rue Pierre de Roubaix, 83 — Marcel Desmerck, 3 mois, rue Mackellaie — Paul Dupont, rue Fléchaux, 5 — Flore Dumoulin, rue du Fort, cour Flaviers, 8 — Germaine Scherpereel, rue l'Epeule, cour Desrousseaux, 34 — Claire Masse, rue d'Espagne, 34 — Victor Coupe, rue Roubaix, cour Thiersbien, 6.

Décès. — Emile Vaillant, 1 an, rue Solférino, cour Sampers, 1 — Roger Lefèbre, 1 mois, rue du Crouy, 10 — Angèle Charlet, 4 ans, rue Turgot, cour Vandamme, 12 — Suzanne Sénéchen, 11 mois, rue Pierre de Roubaix, 9 — Marcel Desmerck, 3 mois, rue Lanner, cour Flamencourt, 1 — Marguerite Vanderstylen, 1 mois, rue Jacquard, cour Masurel, — Gérard Rogge, 62 ans, quai de Brest — Octave Vandooren, 1 an 11 mois, rue Jacquard, cour Frère Bodin, 5 — Ferdinand Dhallium, 80 ans, Hôtel-Dieu.

Mariages. — Entre : Pierre Lefèbre, tisserand, 29 ans, rue Jemmapes, 21 et Eleonore Saussoin, soigneuse, 28 ans, rue Jouanne, cour Croybeck, 5 — Louis Dehaye, employé de commerce, 22 ans, rue Blanqui, 9 et Juliienne Vandeputte, sans profession, 21 ans, rue St-Antoine, 13.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 21 Décembre

Naissances. — Louis Delbar, rue du Faucon — Charles Duquesnoy, rue des Carliers — Lucien Dayck, rue du Dahomey — Marguerite Carton, rue Montaigne — Noël Mangin, rue Bouvines.

Décès. — *Jeanne Legrand, 1 an 2 mois, rue de la Potente* — Jean Boulo, 3 jours, rue du Fleocon, 234 — Archange Lemaire, 27 ans, tisserand, rue du Blanc Seau — Marguerite Desbouvry, 3 ans, rue de Lille, 19.

Etat-Civil de Croix

Du 13 au 19 décembre

Naissances. — Hélène Schramme, rue Roche, 6 — Marie Louise et Marie-Lucie Lorthiois, (Jumelles) rue de la Dare — Julien Hoyez, Grand' Rue, cour St-Louis, 6 — Palmyre Decauchy, rue Guizot — Marie Malbusquet, rue Kleber, 93 — Marie Glorieux, rue de Bethort, 10.

Décès. — Albert Lefebvre, 3 ans, rue Mackellaie. — Marie-Anne Lemaire, 1 jours, rue de la Gare — Lefebvre, présenter sans vie, rue de la Gare — Mario Knockaert, 11 mois, rue de Bolfort, 17 — Louis Haspel, 76 ans, peintre, rue du Progrès — Marie Lucie Lorthiois, 5 jours, rue de la Gare.

Publications de mariage. — Entre : François Cornuaut, 28 ans, cocher et Marie Blanquart, 22 ans, épicière — Jules Bornard, 60 ans, journalier et Mirie Devoldre, 70 ans, servante — Edouard Savage, 26 ans, rattacheur et Camille Caron, 27 ans, servante — Arthur Lefebvre, 23 ans, apprêteur et Marie Verbaere, 28 ans, soigneuse — Auguste Buffin, 20 ans, décorateur et Aline Simon 18 ans, sans profession.

Mariage. — Entre : Arthur Lecomte, 21 ans, garçon de magasin et Hélène Boudry, 21 ans, ourlieuse — Alphonse Wuillart, 30 ans, mécanicien et Mariana Martin, 28 ans, couturière.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 21 Décembre

Cote officielle de 4 heures ..h

Poignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 Ancil. à jour. Cote	TYPE 1 Ancil. à jour. préc.	TYPE 2 Ancil. à jour. Cote	TYPE 2 Ancil. à jour. préc.	Poign. d'A Type a-b. Cote	Poign. d'A Type a-b. Cote préc.
Décembre	3 975	3 975	..	..	..	..
Janvier	3 975	3 975	..	..	..	..
Février	3 975	3 975	..	..	..	..
Mars	3 90	3 90	..	..	..	..
Mars nouv.	..	..	..	..	..	..
Avril	3 875	3 875	..	..	..	..
Mai	3 875	3 875	..	..	..	..
Juin	3 875	3 875	..	..	..	..
Juillet	3 875	3 875	..	..	..	..
Août	3 875	3 875	..	..	..	..
Septembre	3 875	3 875	..	..	..	..
Octobre	3 875	3 875	..	..	..	..
Novembre	3 875	3 875	..	..	..	..

Tendance : Calme.

DETAIL DES VENTES

Type unique	
Mai 10.000 »	à 3.875

Total de la journée. 10.000 kil.

Anvers, 21 décembre. 3.000 kil. Calme.

Tous les samedis de l'année la cote officielle aura lieu à midi à Roubaix.

C'est comme la crème

La plus juste définition que l'on peut faire de l'Emulsion Scott, par rapport à l'huile de foie de morue, c'est de la comparer à la crème. Personne ne contestera que la crème qui n'est qu'une émulsion du beurre est infiniment plus facilement digérée que le beurre ; c'est exactement la différence qui existe entre l'Emulsion Scott et l'huile de foie de morue.

Autrefois, avant que l'on sache que les huiles et corps gras devaient s'émulsionner dans l'estomac avant de pouvoir être assimilés, les Médecins prescrivaient l'huile de foie de morue à l'état naturel ; aujourd'hui, il n'en est pas un qui ne soit partisan des progrès faits par la Thérapeutique moderne et qui ne prescrive *préférence l'Emulsion Scott contre toutes les* maladies consomptives ou l'emploi de l'huile de foie de morue en nature était autrefois en faveur.

Prendre de l'huile de foie de morue à l'état naturel lorsque l'on peut avoir si facilement l'Emulsion Scott, ce serait méconnaître les progrès de la science et se nuire autant égard pour le palais ni pour l'estomac.

En vente chez J. Delouche, pharmacien, 2, place Vendôme, Paris, et toutes pharmacies. — 5 fr. 50 le flacon ; 3 fr. le demi.

Voulez-vous GUÉRIR VITE ??

Prenez les PASTILLES BRONCHEUSES

elles combattent efficacement

Rhumes, Toux, Bronchites

Les Pastilles Broncheuses

Guérissent rapidement

Grippe, Influenza, Maux de gorge

Les Pastilles Broncheuses

ne coûte que **Un Franc** la boîte

Dépositaires principaux : MM. Dobry, à Roubaix, rue Neuve, 32 et 34 ; Desbonnet, rue Hakermann, 51 — Autres dépositaires : MM. Dubloch, rue de l'Epeule ; Leflon et Wattrelos, Grande-Rue ; Corbeaux et Merlier, rue du Lannoy ; Stéphenson, rue du Moulin ; Loger, rue de Fives.

A Tourcoing : MM. Vanoutbelle et Decrème, rue Saint-Jacques ; Prawet, rue de la Cloche ; Dugardin, rue d'Anvers ; Dolaporte, rue de Tourcoing ; Sarazin, rue de Mouvaux (Blanc-Seau).

A Wattrelos : M. Blanckaert — A Lys : M. Lagnier — A Croix ; M. Sanson, et dans toutes les grandes pharmacies de Nord et le France.

Patrons et Comptables, qui manquez toujours de temps pour le classement de vos lettres, employez le **Classeur à Fertilisque** à supérieur à tous les autres systèmes par sa *Facilité, sa Rapidité et son* économie. Envoi franco gratuitement à quiétude gratuite. — S'adresser à Marcel Derveux, Lannoy, 11, rue des Bouchers.

R.G.